Alésia à Chaux-des-Crotenay (Jura) ? La découverte d'André Berthier. Historique, réalité et actualité

Conférence de Jean MICHEL, secrétaire général d'ArchéoJuraSites 16 mars 2017 - PARIS 7ème - Maison des Associations

Quelques échos et commentaires

<u>Michelle BONNEBAS</u> Membre d'ArchéoJuraSites.

Ce soir nos amis francs-comtois de Paris et d'Île de France redécouvrent les chemins parcourus par César, Vercingétorix, André Berthier et... ArchéoJuraSites. Tout s'éclaire, se met en place, le puzzle se complète. Jean Michel déroule sa conférence avec passion.

César défait à Gergovie, se replie vers Langres, puis fuit vers Genève (la "Province") à travers la Séquanie (il rendra compte de ces évènements de l'année 52 av. J.-C. dans ses Commentaires sur la Guerre des Gaules – le Bellum Gallicum -). Vercingétorix, grand stratège, va chercher à bloquer le romain avant que celui-ci ne parvienne à Genève. Cela commencera par une embuscade de cavalerie à Crotenay, au bord de l'Ain, mais défaite, l'armée gauloise va devoir se retirer dans la cité mandubienne d'Alésia (Chaux-des-Crotenay), jugée "imprenable", empêchant ainsi César d'aller plus avant et espérant prendre ainsi en tenailles l'armée romaine grâce à une armée gauloise extérieure.

André Berthier, depuis Constantine, établit un portrait-robot du site, à partir d'exigences tirées du Bellum Gallicum. Sur le papier, en 1962, il "invente" le site d'Alésia - Chaux des Crotenay sans être jamais venu auparavant dans le Jura. En 1963 il découvre la réalité du site et communique sur sa découverte. Il devra toutefois parcourir un chemin semé d'embûches et d'empêchements de fouilles jusqu'à son décès en décembre 2000.

Pour ArchéoJuraSites (600 membres en 2017) qui continue et amplifie la défense de la découverte d'André Berthier, une priorité complémentaire est aujoud'hui de faire connaître, reconnaître et protèger les 370 et quelques vestiges archéologiques énigmatiques découverts, suite aux travaux d'André Berthier, dans les nombreuses communes jurassiennes (Chaux-des-Crotenay et voisines). Les élus locaux, désormais bien informés et gardiens de leur propre patrimoine, sont directement impliqués dans cette préservation essentielle de ces vestiges, quelles que soient d'ailleurs les raisons de leur présence sur ce territoire. Un travail de titan est également en cours pour numériser et mettre en ligne les archives d'André Berthier (plusieurs dizaines de milliers de documents) ainsi que pour classer et mettre en base de données le contenu de 30 cartons de mobiliers archéologiques divers confiés par la famille Berthier à ArchéoJuraSites. Des bénévoles admirables et compétents s'activent au sein de l'association à défendre et transmettre ce patrimoine.

Finalement on peut malicieusement retenir de la conférence de Jean Michel que la controverse entre Alise-Ste-Reine et Chaux-des-Crotenay pourrait s'avérer très positive. Elle alimente le débat, suscite la curiosité et l'intêrêt, permet d'attirer aussi de nombreux visiteurs dans notre belle et nouvelle région de Bourgogne-Franche Comté!...

Geneviève PERES-LABOURDETTE

Membre d'ArchéoJuraSites, du Jura Français et des Francs-Comtois à Paris, ancien secrétaire général de l'Insitut Vitruve.

Sur la suggestion de l'association des *Francs-Comtois à Paris et en Île de France* et de son président Pierre Gérard, se sont retrouvés à la Maison des associations du 7ème arrondissement de Paris, des représentants de plusieurs associations comtoises – *Jura Français, Amis de Louis Pergaud* et *Association Robert Fernier* – pour entendre, Jean Michel, secrétaire général d'ArchéoJuraSites s'exprimer sur l'interminable débat qui voit s'affronter depuis un siècle et demi les partisans des sites de la véritable Alésia.

Rapide rappel de cette dernière phase de la guerre des Gaules, et des différents éléments qui permettent de caractériser précisément le site de la bataille; tour d'horizon des thèses avancées depuis Napoléon III; clair résumé de la méthode mise en œuvre par André Berthier, ses démêlés avec les représentants officiels de la fonction publique - chartiste et archéologue (reconnu pour ses découvertes à Tiddis) contre archéologues officiels – les refus de fouilles et les rivalités financières autour des maigres subventions...

La projection de nombreuses photos illustrait l'exposé sur le site de Chaux-des-Crotenay: vue d'ensemble de l'oppidum avec la "Cité" à l'abri des regards, la plaine des 3 000 pas, les collines à l'entour "d'égales hauteurs", le camp nord hors des limites romaines, les torrents..., les nombreux vestiges protohistoriques indispensables pour qualifier une ancienne grande métropole religieuse celtique (selon Diodore de Sicile) ainsi que le mobilier abondant recueilli par André Berthier lors de ses rares fouilles et sondages. Tout ceci nourri de quelques anecdotes puisées dans les archives Berthier.

Loin de se contenter d'un "état des lieux" sans espoir, laissant des adversaires face à face, l'exposé de Jean Michel a débouché sur plusieurs perspectives intéressantes : l'annonce de l'utilisation, toute récente, mais désormais effective du Lidar, et la mise en place, depuis quelques années d'une nouvelle stratégie axée sur la primauté donnée à la protection du site et de son patrimoine archéologique, indépendamment de toute qualification comme site d'Alésia.

C'est sûrement cette nouvelle stratégie qui a permis de rallier l'adhésion d'élus locaux, de plus en plus nombreux, apportant une aide efficace à l'association ArchéoJuraSites.

De même a été rendue possible l'implication d'un archéologue en titre, dans les récents travaux de fouille du château médiéval de Chaux-des-Crotenay; ces travaux ont été réalisés grâce à un accord donné à ArchéoJuraSites par sa propriétaire, Chantal Guérillot aujourd'hui décédée et par une autorisation officielle de fouille (mais c'est ArchéoJuraSites qui assure le financement de ces investigations). Or l'on sait que, jusqu'à présent, toute aide apportée à l'association pouvait compromettre la carrière de tout professionnel ou les études de tout étudiant en archéologie. Force nous est de reconnaître que nous sommes à un tournant. La rage des "21" lors du second semestre 2016, provoquée entre autres par le lancement du projet Lidar, en est peut-être un signe intéressant. On sait par ailleurs que les relations entre "pairs" de la corporation dissuadaient même les archéologues étrangers qui ne sont pourtant pas loin de partager

nos convictions, notamment nos voisins du Jura Suisse, ou tel archéologue qui en moins de quinze ans a résolu en Allemagne le problème du site de la bataille de Varus.

Quoiqu'il en soit, cette nouvelle stratégie développée activement par ArchéoJuraSites a emporté l'adhésion des participants de la réunion de Paris, enchantés de pouvoir espérer l'apaisement des querelles et une plus grande efficacité dans l'accomplissement du travail de préservation et donc de recherche.

Parmi ces participants: Guillemette Soum-Boyer, Présidente du Jura Français et désireuse d'entendre nos arguments, Brice Leibundgut, Président des Amis de Louis Pergaud et très impliqué aussi dans les actions de l'Association Robert Fernier dont il exposera les bois gravés à Pontarlier d'avril à fin Juin. Et, de l'ex-association "Institut Vitruve", Véronique Mesny qui, à chacune de nos réunions, retrouve une ancienne connaissance parmi les Comtois de l'assistance...

Un mot sur l'association des Francs-Comtois à Paris qui existe depuis environ un siècle : son organe, créé en 1935, *La Franche-Comté*, a été renommé, il y a plus de 30 ans, *La Franche-Comté vue d'ailleurs*. Le siège actuel des Francs-Comtois à Paris se trouve à Boutigny dans l'Essonne, où Pierre Gérard, outre la publication de la revue organise de nombreuses manifestations (conférences, expositions, lectures et même des après-midi de danses traditionnelles), soit sur place, soit à la Maison des Associations de la rue Amélie à Paris. Pour le Jura Français, Guillemette Soum-Boyer a remplacé Daniel Maugain à la présidence depuis plusieurs années ; parallèlement, elle assure aujourd'hui la publication trimestrielle - plus que centenaire : le numéro 1 est daté de 1912 - après avoir été longtemps aux côtés de son père, le rédacteur en chef Jean-Claude Soum qui avait donné à la revue son nouveau visage et sa composition actuelle très documentée.

<u>Claude THÉVENOT</u> Membre d'ArchéoJuraSites.

J'ai passé un très bon moment hier soir. Ta conférence "passe" bien, grâce à la préparation de celle-ci, sans aucun doute, et aussi à ton savoir dire. J'ai surtout découvert la stratégie de l'association : capitaliser les découvertes Berthier pour entrainer les élus et les Jurassiens qui doivent désormais impérativement prendre conscience de leur patrimoine. Les adversaires sont identifiés : "on les aura par la bande". J'espère que les sangliers contourneront les murailles !!!!!!!! (cf. Cahier ArchéoJuraSites N°3 sur les murs à appareil cyclopéen).

<u>Réponse de Jean MICHEL</u> Sur la question de la stratégie d'ArchéoJuraSites

Le nouveau positionnement stratégique de l'association date déjà de près de 10 ans mais il est vrai que c'est à partir de 2011-2012 qu'il a commencé à porter ses fruits avec accélération de l'action depuis 2013-14. Un coup de pouce important a été la remise à ArchéoJuraSites par la famille Berthier des archives et du mobilier, avec l'obligation d'exploiter et de mettre en ligne tout cela. La stratégie est en fait complexe et comprend plusieurs dimensions :

- prendre de la distance par rapport à une trop obsessionnelle et exclusive focalisation sur l'affaire Alésia et mettre bien désormais l'accent sur la dimension archéologique territoriale, effective et globale, avec notamment l'importance à accorder au "protohistorique" sans oublier le "gallo-romain" (en gros tout l'avant et tout l'après les 6 semaines de l'affaire Alésia);
- assurer une capitalisation "21ème siècle" de toutes les données, informations, connaissances aujourd'hui à notre disposition, travail de mémoire avec les archives, travail scientifique sur le mobilier trouvé, travail systématique de repérage, cartographie et étude des vestiges anthropiques; c'est le croisement de toutes ces connaissances qui fait le "plus" déterminant aujourd'hui (au delà de la répétition sans fin des interprétations sur les interprétations du texte de César);
- surtout mobiliser les citoyens des communes concernées et leurs élus locaux pour la sauvegarde du patrimoine archéologique, même si la corporation des professionnels de l'archéologie ne veut (ou ne peut) pas jouer le jeu.

Il faut préciser que la "cité mandubienne" ne se limite pas à la seule enceinte du plateau sommital de Chaux-des-Crotenay. Elle s'étend sur un large territoire tout au long et au pied de la Haute Joux, avec de remarquables témoignages protohistoriques allant de Cerniébaud à Foncine, en passant par Crans, Sirod, Chaux, Sapois... L'oppidum de Chaux est incontestablement le point d'ancrage principal de cette "cité" mais la zone mandubienne est plus étendue et plus multiforme avec des occupations attestées tout autour (comme par exemple à La Perrena et son champ d'urnes).

Les occupations gallo-romaines sont, elles-aussi, à considérer avec intérêt. St-Germain-Mont-Rivel. Chateau-Villain en-Montagne (Placentia). (avec exceptionnelles de mobiliers au début des années 2000), Crans (aux Etangs, où Berthier a mis au jour des dizaines de milliers de tessons de céramique gallo-romaine) : on peut légitimement se demander pourquoi toutes ces occupations gallo-romaines sur ce petit bout de territoire, bien délimité. André Berthier pensait que les fanums du Mont Rivel (surtout l'octogonal) pouvait avoir un lien avec l'affaire Alésia. De même était-il venu à l'idée que ses sondages à Crans avaient révélé la présence d'un fanum gallo-romain commémoratif de quelque chose qui s'était passé là. L'occupation gallo-romaine du promontoire de Château-Villain (au-dessus de Bourg de Sirod) n'est pas non plus anecdotique. Sans oublier l'établissement de la Colonie équestre romaine à Nyon, très peu de temps après la conquête ainsi que le fait que Labenius, (alors) fidèle lieutenant de César, a été celui que le romain a renvoyé précisément en Séquanie après Alésia et la conquête pour occuper ce territoire!...

Tout est à mettre aujourd'hui en perspective... sachant que la bataille elle-même et le siège n'ont pratiquement pas laissé de trace (comme dans toutes les guerres antiques). Ne pas oublier aussi qu'Alésia n'est pas une capitale de région (comme Vesontio, Bibracte, Gergovie), que ce n'est pas une place militaire à défendre (avant le siège). C'est une métropole religieuse comme l'a bien indiqué Diodore de Sicile, une sorte de Lourdes de l'époque. La place est défendue essentiellement par son environnement naturel (gorges, collines) et son accès est très maîtrisé (espace sacré avec murs ostentatoires mais non militaires).

ArchéoJuraSites est en train de repenser tout cela à la lumière des nombreuses connaissances accumulées et que l'on peut aisément mobiliser aujourd'hui. L'opération Lidar en cours (non centrée sur Alésia) va permettre de mettre en relation et en perspective des acquis que l'on a patiemment accumulés et qui vont finir par parler.











"Les Francs-comtois à Paris et en Ile-de-France" vous invitent

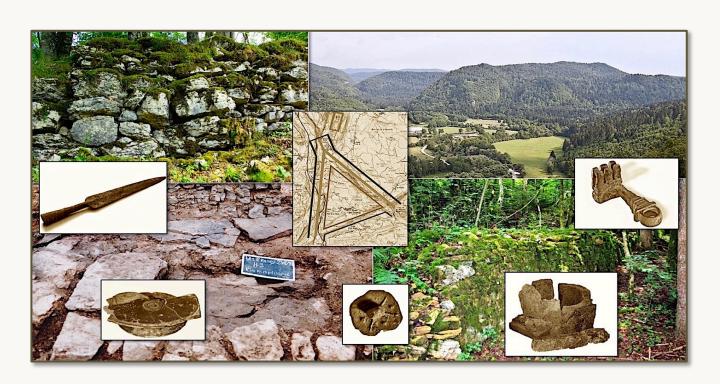




Conférence de Jean MICHEL Secrétaire général d'ArchéoJuraSites

La découverte d'André Berthier Alésia à Chaux-des-Crotenay (Jura) Historique, réalité et actualité

> Maison des associations 4 rue Amélie 75007 - PARIS Jeudi 16 mars 2017 - 18 h



La découverte d'André Berthier Alésia à Chaux-des-Crotenay (Jura) Historique, réalité et actualité

Conférence organisée par l'association "Les Francs-Comtois à Paris et en Ile-de-France" le jeudi 16 mars 2017 à 18h à la Maison des associations 4 rue Amélie, 75007 PARIS

par **Jean MICHEL**

Ingénieur civil des ponts et chaussées Secrétaire général de l'association ArchéoJuraSites

En 1962, dans son laboratoire de Constantine, l'archiviste-paléographe André Berthier tirait des Commentaires de César sur la Guerre des Gaules un ensemble de 40 caractéristiques pouvant permettre de localiser le siège d'Alésia. À partir de là, Berthier découvrait rapidement dans le Jura, à Chaux-des-Crotenay, un site répondant à toutes les exigences imposées par le texte de César (et par d'autres textes antiques).

Contestant la localisation d'Alésia à Alise-Sainte-Reine, Berthier se voyait alors régulièrement opposer des refus d'autorisation de fouilles. Les nombreuses reconnaissances de terrain et les quelques sondages autorisés mettaient pourtant bien en évidence une importante occupation protohistorique et cultuelle ("Alesia, métropole religieuse de la Celtique" selon Diodore de Sicile), la présence de dispositifs défensifs (murs, fossés...) et des vestiges gallo-romains à caractère commémoratif.

Les archives de l'archéologue conservées par l'association ArchéoJuraSites, soit des milliers de lettres, d'articles de presse, de notes techniques, de photographies..., ont été numérisées et mises en ligne sur Internet. ArchéoJuraSites a entrepris par ailleurs l'inventaire de plus d'un millier de lots de mobilier trouvés lors de rares sondages autorisés (et dont 60% sont de nature gallo-romaine selon des experts de la céramique). L'association tient également à jour une base de données de plus de 300 vestiges anthropiques énigmatiques.

Si le site de Chaux-des-Crotenay, correspondant bien aux descriptions césariennes, n'est pas l'Alésia du siège, alors qu'a donc pu y trouver André Berthier qui témoigne d'occupations et d'évènements étonnants dans une région souvent considérée comme "désert archéologique"?

ArchéoluraSites

24, Grande Rue - 39150 CHAUX-DES-CROTENAY

- info@archeojurasites.org
- http://www.archeojurasites.org
- Archives: http://berthier.archeojurasites.org